

**UHCv**

# **DOSSIER CVCM**

**pour la réunion en mairie du 21 décembre 2016**

## **1 – PRÉAMBULE**

Nous vous remercions de nous recevoir enfin après le courrier que nous avons adressé le 19/10 et qui était resté jusqu'à présent sans réponse. Dans notre lettre, nous disions que nous partagions totalement l'objectif d'un centre-ville apaisé et moins pollué mais nous exprimions de graves inquiétudes sur un projet CVCM/Grenoble qui engage des réalisations allant à l'opposé de ces objectifs. Notre analyse reposait sur le contenu du projet soumis à concertation et portait sur quatre points :

1. Déplacements et environnement : le bouleversement du plan de circulation induit par la coupure de quelques unes des rares artères liant Grenoble à son entrée-sortie nord, n'a fait l'objet d'aucune étude des allongements et de la saturation des trajets, avec l'impact sur la pollution.
2. Dynamique du centre ville et animation : des activités et fonctions centrales risquent de partir par suite des difficultés accrues d'accès au centre ville.
3. Partage et qualité des espaces publics : la concentration d'argent public rare sur l'aménagement privilégié du bd Agutte-Sembat priverait d'autres espaces piétonniers des réalisations nécessaires à leur bon fonctionnement.
4. Les problèmes dont souffre l'espace piéton : nuisances sonores, conséquences de l'alcoolisation, saleté et incivilités

Ces quatre questions qui structurent notre courrier développent d'autres points sur lesquels nous pourrions revenir dans l'échange.

Nous avons aussi participé aux diverses étapes de la concertation et dans ce cas, comme pour ce courrier, n'avons eu de réponse aux questions que nous posions. Or dans le même temps, le projet s'est accéléré, avec la mise en place prévue dès janvier d'un nouveau plan de circulation sur la rue Lesdiguières avant fermeture du bd Agutte-Sembat en février.

Au cours de la concertation, nous avons convergé avec d'autres participants sur un même constat : sur le danger que le projet fait courir à la vie grenobloise, vue sa définition actuelle, et sur la nécessité de prolonger notre réflexion sur une alternative. Ensemble (2 unions de quartier et 8 unions commerciales), nous avons créé Grenoble à Cœur et fait connaître nos analyses et nos propositions, d'abord au Président de Grenoble Alpes Métropole puis aux élus métropolitains et à nos concitoyens par la presse et par notre site.

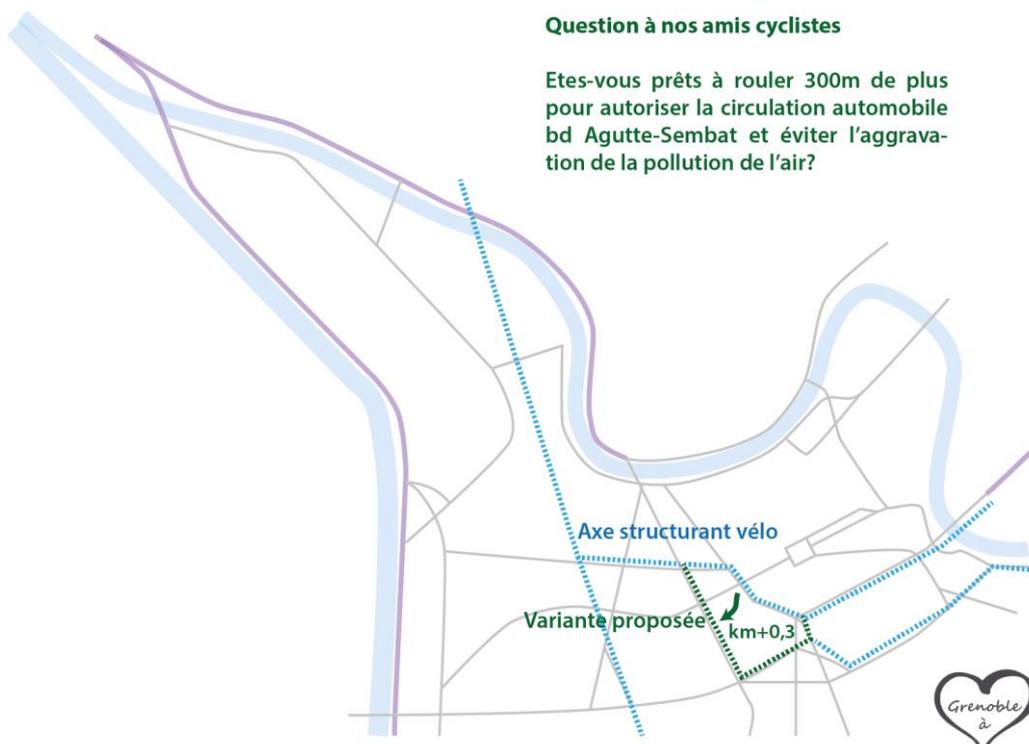
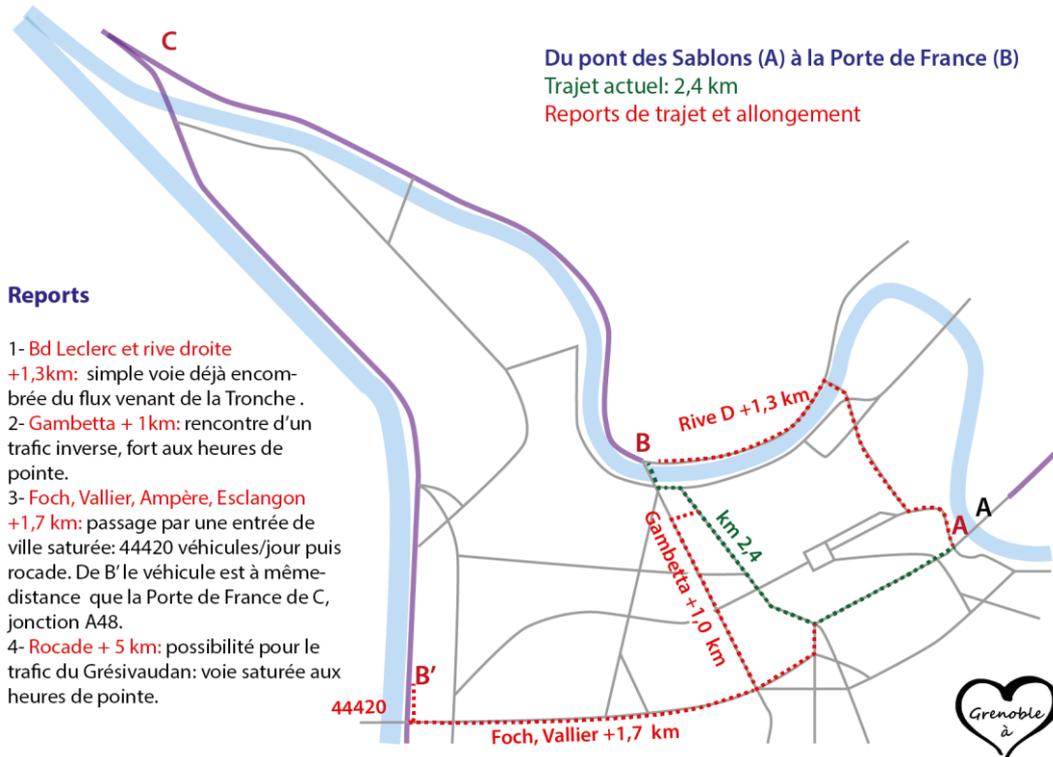
Nous recevons de nombreux retours de nos concitoyens qui montrent que nos propositions sont partagées par de nombreux Grenoblois ou habitants des communes voisines. Ils partagent notre demande de moratoire sur toute modification du plan de circulation de Grenoble, en cours ou prévues en vue de réaliser le projet actuel de CVCM/Grenoble.

Notre demande de moratoire est la condition indispensable pour une étude des conséquences du projet actuel sur les déplacements et la santé publique, ainsi que pour engager une véritable concertation où des projets alternatifs puissent être examinés. En l'absence de réponse des élus grenoblois et métropolitains, nous avons porté notre demande auprès de la Préfecture et du Défenseur des Droits.

Mais, nous sommes à l'écoute de toute proposition des élus grenoblois et métropolitains qui montrerait que nous avons été compris.



## 3 – POLLUTION, CIRCULATION, ALTERNATIVES



## L'AXE RÉPUBLIQUE GRENETTE MONTORGE

AXE DE DESSERTE  
DU GRAND HÔTEL



AXE DE PASSAGE  
• DES POMPIERS  
• DU SAMU  
• DE LA POLICE

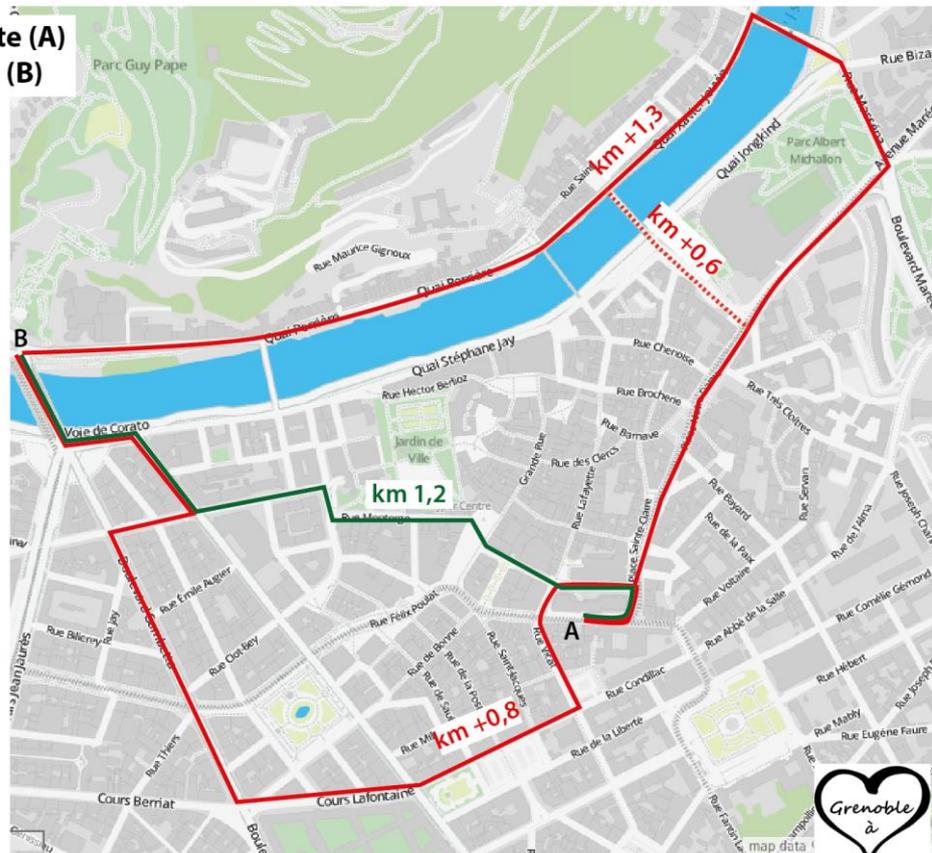


### Du parking Lafayette (A) à la Porte de France (B)

**Vert:** trajet actuel et distance :1,2 km

**Rouge:** trajet futur et allongement de trajet.

Si la rue Montorge est fermée, la distance est multipliée par 1,5 à 2 et donc le temps et la pollution. Ceci étant encore doublé ou plus en cas de bouchons.



**En cas de coupure du bd Agutte Sembat, trajets des véhicules venant du Grésivaudan et allant vers:**

- le centre ville
- la Presqu'île
- la Porte de France et l'A48

Carte du risque de cancers du poumons sur l'agglomération (Morelli et al., 2016).

Risque de cancers sur 100.000 personnes:

- Moins de 50 cas
- de 50 à 63
- de 63 à 79 cas

Trajets tous allongés en distance et en durée (d'autant plus avec des bouchons)

- Pollution globalement accrue, en particulier pour les quartiers au risque le plus élevé.



Morelli et al., *Air pollution and social deprivation: a fine-scale risk assessment*, Environmental Research **147** (2016) 59-70



Le Bd Agutte Sembat et l'axe République Grenette Montorge pourraient être piétons les dimanches et jours fériés, à l'exemple de la voie sur berges.

## 4 – LES PROBLÈMES DE LA PIÉTONISATION

### **LA POLLUTION SONORE AU CENTRE-VILLE DE GRENOBLE :**

**L'impact sur la santé :** Selon l'Académie de Médecine, le bruit nuit gravement à la santé. Le bruit, diurne et beaucoup plus grave nocturne, est à l'origine de quantité de troubles. Du plus léger au plus grave : irritabilité, stress, fatigue chronique, défaut de vigilance, anxiété, désordres cardiovasculaires, dépression, accélération des désordres mentaux !

**D'abord il y a tout le bruit de fond :** La machine à laver chez soi, l'aspirateur, le voisinage dans l'immeuble, le tramway qui passe, les voitures qui roulent, les travaux chez le voisin, le claquement des portières des voitures dehors, les machines de la propreté urbaine, le ramassage des poubelles, les klaxons occasionnels, les gens qui s'interpellent dans la rue gentiment mais trop fort, etc.

Ça fait déjà vraiment beaucoup !

Tous ces bruits là, comme les autres bien sûr on ne les aime pas mais on les supporte quand même (dans tous les sens du terme) parce qu'on sait qu'ils sont inévitables, qu'ils sont liés à la vie en société et que vivre en ville c'est bien évidemment vivre en société.

**En plus de ce bruit de fond il y a tous les bruits non récurrents :** Travaux dans la rue, concerts de klaxon après matchs de foot ou autres évènements, évènement festif chez un voisin dans l'immeuble, manifestations politiques ou syndicales, sirènes de police ou d'ambulances, etc.

Ceux là on les aime encore moins que le bruit de fond, mais on les supporte quand même (dans tous les sens du terme), parce qu'ils n'ont pas de caractère systématique et qu'on se dit que vivre en ville n'est pas vivre à la campagne.

Mais tous ces bruits qui s'ajoutent au bruit de fond, ça fait déjà vraiment beaucoup et même déjà bien trop parfois !

**S'ajoutant à cette pollution sonore déjà trop importante, il y a les bruits violents et en plus parfois récurrents qui sont :** Les hurlements, toujours ou presque par des personnes alcoolisées (*centre-ville*), les aboiements des chiens des personnes en errance (*centre-ville*), les décibels des sonos sauvages et parfois même autorisées ! (*zone piétonne, jardin de ville*),

le tam-tam (*places et jardin de ville*), les sonos hurlantes des voitures des frimeurs (*hyper centre*), les rodéos sur 2 roues des « djeun's » (*hyper centre*), les « fêtes » à grands renforts d'alcool et de sonos dans les colocations ou les bars (*centre-ville*), etc.

Ces bruits sont insupportables et intolérables à plusieurs titres. D'abord parce qu'ils sont violents et/ou récurrents. Ensuite parce qu'il est impossible de s'en protéger car ils traversent les meilleurs double vitrage (hurlements, chiens, tam-tam, etc), et parfois même les murs (sonos) ! Ensuite encore parce qu'ils n'ont pas leur place dans la vie en société, ils ne sont que pure nuisance. Ils sont d'ailleurs interdits et passibles d'amendes, de par l'arrêté préfectoral sur le bruit dont on aimerait qu'il soit nettement mieux appliqué ...

**Enfin, il y a le totalement insupportable et absolument inacceptable : Le tapage nocturne !** Cette nuisance, malheureusement récurrente, est une véritable violence ! Là encore, sa cause principale c'est l'alcool et tout ce qui l'accompagne. Une nuisance qui atteint donc la santé des personnes qui subissent le bruit, mais aussi la santé de celles (quasi systématiquement jeunes) qui le produisent !

Les lieux les plus exposés sont ceux avec des établissements de nuit et tout le secteur alentour (*notamment mais pas seulement : la boîte de nuit Vertigo dans Grande Rue en plein hyper centre piéton !, les bars du Bd Gambetta face à Champollion, le Sun Valley Bd Jean-Jaurès*), ainsi que les lieux où se concentrent la nuit des personnes en errance (*notamment mais pas seulement : le jardin de ville*).

**La ville est une caisse de résonance :** Pour finir, il faut vraiment réaliser qu'en ville les rues ou pire encore les places propagent et amplifient le bruit. Réveiller tout un village la nuit à la campagne est difficile, réveiller ou empêcher de dormir toute une place en ville est on ne peut plus facile ! Des fumeurs dehors, à la porte d'un bar ou d'un restaurant peuvent y suffire, alors ne parlons pas des hurlements des « fêtards » ou autres gens fortement alcoolisés, encore moins des sonos ou des chiens qui aboient !

Raison de plus pour qu'au centre-ville cette nuisance qui atteint la santé des personnes soit combattue avec plus de détermination et de fermeté.



**Signez la pétition citoyenne pour un Centre Ville apaisé, libéré des conséquences de l'alcoolisation dans l'espace public**

**[uhcv-grenoble.fr](http://uhcv-grenoble.fr)**

> dossiers en cours > pétition citoyenne

**UHCV**  
Union des Habitants du Centre Ville

Grenoble à cœur pose la question :

## VÉLOS PIED À TERRE DANS LES RUES PIÉTONNES ?

